

Point, alors qu'il fonctionnait, le ministre nous dirait-il si cela était une condition de la vente à la Roumanie d'outillage pour le développement de l'énergie atomique ?

M. l'Orateur: Je pense que cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*. Si l'affaire est urgente, nous pourrions en discuter à l'ajournement.

AFFAIRES INDIENNES

LA POURSUITE DU DÉFRICHEMENT

M. A. B. Douglas (Assiniboïa): J'ai une question pour le ministre de l'Expansion économique régionale. Comme aux termes de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, qui relève du ministre, on entreprend un vaste projet de défrichement dans les réserves indiennes des Prairies et compte tenu du programme annoncé récemment pour soustraire des terres cultivées à la production, ces projets seront-ils discontinués ?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Non, monsieur l'Orateur. Le ministère n'en a pas l'intention.

LE LOGEMENT

LES VUES OFFICIELLES À L'ÉGARD DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Je voudrais poser une question au ministre d'État chargé de l'habitation. Le gouvernement a-t-il officiellement informé la province d'Ontario de sa décision concernant les sociétés immobilières et, dans l'affirmative, quelle a été cette décision ?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Je crois savoir que mon collègue, le ministre des Finances, a adressé une lettre au ministre du Commerce et du Développement économique de la province d'Ontario. Lorsque le ministre des Finances sera présent à la Chambre, il sera peut-être en mesure de répondre au député d'une manière plus précise.

M. Alexander: Compte tenu de la diminution alarmante du nombre de mises en chantier, diminution qui est particulièrement frappante en Saskatchewan et dans les villes de Toronto, d'Hamilton et d'Halifax, à une époque où les taux d'intérêt ont atteint un sommet sans précédent de 10.1 p. 100, le ministre envisage-t-il la création de nouvelles institutions de prêt conformément à une remarque qu'il a faite, suivant laquelle il aurait à envisager une telle initiative au cas où les prêteurs ne feraient pas preuve de coopération ? Songe-t-il à la création de nouvelles institutions de prêt ?

J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

M. MacInnis: La présidence va déclarer la question irrecevable et le ministre n'aura pas à y répondre. Qu'est-ce que le ministre attend d'autre ?

L'hon. M. Andras: Pourquoi le député ne répond-il pas lui-même à la question, il semble connaître toutes les réponses.

M. MacInnis: Quand vous voudrez.

Des voix: Oh, oh.

M. MacInnis: Reprenez vous billes.

M. Alexander: J'invoque le Règlement, je sais que le ministre d'État est aussi intéressé à la question que je le suis moi-même—que nous le sommes tous—et j'espérais que la présidence lui permettrait de répondre.

M. l'Orateur: La présidence n'a pas empêché le ministre de répondre. Le ministre a eu largement le temps de répondre s'il voulait le faire. Pour l'instant, la parole est au représentant de Gloucester.

[Plus tard]

M. Alexander: Un rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. Étant donné l'importance de ma question qui a trait à la situation actuelle du logement, je suis persuadé que le ministre voudra y répondre. Puis-je espérer qu'il le fera cet après-midi, vu que la présidence ne l'en a pas empêché ?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, je vous remercie de me permettre d'y répondre. Nous étudions toutes les possibilités d'assurer un flot régulier de fonds hypothécaires. Le projet de la société de construction a été l'objet d'une étude sérieuse et ne semblait pas garantir un appoint de fonds hypothécaires. Mais nous étudions d'autres projets et une fois qu'ils auront pris forme, nous en informons la Chambre.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

L'ENTRÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK DANS LE RÉGIME D'ASSURANCE MÉDICALE

M. Herb Breau (Gloucester): Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pourrait-il dire à la Chambre à quelle date le Nouveau-Brunswick entrera dans le régime d'assurance médicale ?

M. l'Orateur: A l'ordre.